

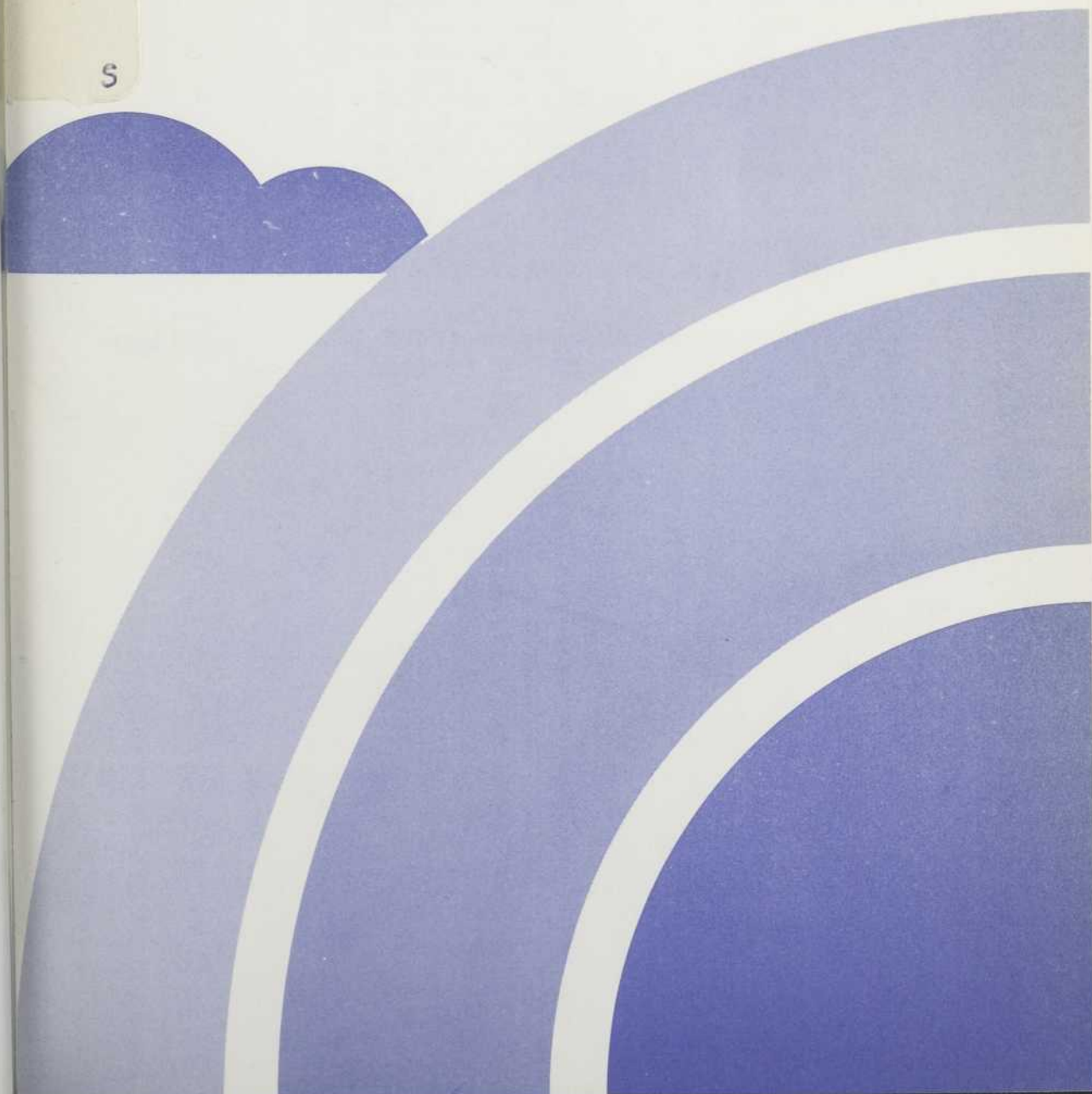
bulletin
de la société
de philosophie
du québec



volume 3, numéro 2

ER
-254

S





Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Directeur : Claude Panaccio (UQTR)

Comité de rédaction : Raymond Brouillet (Cégep de Limoilou)
Yvan Cloutier (Cégep de Sherbrooke)
Georges Legault (Cégep Bois-de-Boulogne)
Louise Marcil-Lacoste (U. McGill)
Robert Nadeau (UOAM)

Le Conseil d'administration du Bulletin est constitué par le Conseil d'administration de la Société de Philosophie du Québec, qui comprend, outre les personnes sus-mentionnées :

Mme Josianne Ayoub (Cégep Vieux-Montréal)
M. Maurice Bailly (Cégep Garneau)
M. Guy Bouchard (U. Laval)
Mme Micheline Duhaime (Cégep Edouard-Montpetit)
M. Maurice Gagnon (U. de Sherbrooke)
M. Théodore Geraëts (U. d'Ottawa)
M. Georges Héjal (U. de Montréal)
M. J. Nicolas Kaufmann (UQTR)
M. Guy Lafrance (U. d'Ottawa)
M. Alain Lallier (Cégep de Trois-Rivières)
M. Raymond Lemieux (Cégep de Rimouski)
Mme Sheila Mullet (U. Concordia)
M. Paul-André Quintin (UQTR)
M. Maurice Rainville (U. de Moncton)
M. Martin Rhéaume (Cégep de Chicoutimi)

Siège Social : 2910, Boulevard Edouard-Montpetit,
Montréal 101, Québec.

Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Volume III, numéro 2

Avril 1977

SOMMAIRE

	pages
Informations:	
- L'Assemblée générale de la S.P.Q.	5
- Colloques et congrès.....	7
- Le IVe congrès de la S.P.Q.: programme détaillé ..	7
- Autres congrès	10
- A l'étranger	12
- Publications récentes	13
- Du côté des revues	15
Documents :	
- Chabot, Marc : Bibliographie des articles philosophi- ques parus dans les quotidiens québécois (année 1976). Présentation de Claude Gagnon	17
- Morin, Michel et Bertrand, Claude : A propos de l'en- seignement de la philosophie au Campus Saint-Hubert (texte adopté par le département de philosophie du cégep Edouard-Montpetit).....	24
Contributions :	
- Lamy, Jean-Maurice : Débouchés pour les professeurs de philosophie	32
- Hébert, Robert : Sept déclarations métaphilosophiques (à propos de l'élaboration d'un nouveau plan-cadre local/provincial en philosophie)	35
- Panaccio, Claude : Un collectif sur le syndicalisme universitaire au Québec	38
- La philosophie d'après <u>Education-Québec</u> . Une protesta- tion d'un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal	42
- Présentation	43
- Critiquer la philosophie	44
- Qu'en est-il de la logique et de la philosophie des sciences?.....	48

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.P.O.

Date : Samedi, le 21 mai 1977, à 13:30 heures

Lieu : Université du Québec à Trois-Rivières,
Pavillon Michel-Sarrazin (accès par la rue Ste-Marguerite)
Local 0001.

Ordre du jour proposé (par le Bureau de direction) :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 1976.
3. Rapport du président.
4. Rapport financier.
5. Rapport du directeur de Philosophiques.
6. Rapport du directeur du Bulletin.
7. Amendement à l'article 38 des statuts (Cf. plus loin: proposition du Bureau de direction).
8. Modalités de transition pour la modification de l'année financière (Cf. plus loin: proposition du Bureau de direction)
9. Rapport du "comité CEGEP".
10. Le Prix de la S.P.O. (Cf. plus loin: avis de motion et proposition du Conseil d'Administration).
11. Varia.
12. Levée de l'Assemblée.

Avis de motion

Avis est donné par la présente (conformément à l'article 42 des statuts) aux membres de la Société de Philosophie du Québec que les propositions suivantes leur seront soumises lors de l'assemblée générale annuelle.

1. A. Modification de l'ARTICLE 38: L'EXERCICE FINANCIER

"Que l'article 38 des statuts se lise de la façon suivante:
"L'exercice financier de la Société va du 1er janvier de
l'année en cours au 31 décembre de la même année" "

Proposeur: Bureau de direction (résolution 19/3/77)

B. Proposition complémentaire

1. Que l'année administrative en cours soit prolongée jusqu'au

31 décembre 1977, et qu'à partir de 1978 l'année financière couvre la période du 1er janvier au 31 décembre;

2. Que par conséquent, les membres en règle pour 1976-77 soient considérés comme tels jusqu'au 31 décembre 1977, sauf pour les fins de l'abonnement à "Philosophiques";
3. Que la parution du vol. 3 du Bulletin soit échelonnée jusqu'en décembre 1977;
4. Que la carte de membre 1976-77 donne droit - tel que prévu - aux 4 numéros du volume 3 du Bulletin et aux numéros d'octobre 1976 et d'avril 1977 de "Philosophiques";
5. Que la cotisation pour 1978 soit maintenue à douze (12.00) dollars et donne droit aux numéros d'avril 1978 et d'octobre 1978 de "Philosophiques";
6. Que le numéro d'octobre 1977 de "Philosophiques" soit optionnellement offert aux membres de 1978 pour quatre (4.00) dollars.

Proposeur: Bureau de direction (rés.19/3/77)

2. Prix de la Société de Philosophie du Québec

Lors de l'assemblée générale du 14 mai 1976, M. Pierre Gravel et M. Yvon Gauthier donnèrent avis qu'à la prochaine assemblée générale, ils proposeraient la reconsidération de la question relative au "Prix de la S.P.Q." et la résolution AGS-75-3 adoptée par l'assemblée à sa séance du 2 novembre 1975.

Résolution AGS-75-3:

"Que la S.P.Q. décerne annuellement un prix pour signaler la valeur d'un ouvrage philosophique publié par un auteur québécois".

(Pour: 22; contre: 2; abst.: 5)

Le conseil d'administration vous soumettra la proposition suivante:

"Que l'on remette sine die la question du prix de la Société de Philosophie du Québec".

(Résolution du C.A. 5 mars 1977)

COLLOQUES ET CONGRES

Le IVe congrès de la S.P.Q. : Programme détaillé

Comme on sait, le IVe congrès général de la S.P.Q. aura lieu cette année encore dans le cadre de l'ACFAS (Section Philosophie).

- Lieu : Université du Québec à Trois-Rivières
(N.B. Toutes les activités de la Section Philosophie se tiendront au Pavillon Michel-Sarrazin (accès par la rue Ste-Marguerite).
- Dates: Du jeudi, 19 mai au samedi, 21 mai 1977.
- Inscription : L'inscription peut être faite sur place, dans le hall du Pavillon Albert-Tessier:
 - \$15.00 pour les membres de l'ACFAS
 - \$ 3.00 pour les membres étudiants
 - \$ 5.00 pour les étudiants non-membres
 - \$20.00 pour les non-membres
 N.B. On peut régler à l'inscription la cotisation à l'ACFAS (\$5.00 et \$2.00 pour les étudiants.)

On pourra se procurer sur place le "Programme général" pour l'ensemble des sections de l'ACFAS.

Programme détaillé

N.B. Ce programme est un peu plus complet que celui publié dans le Programme général de l'ACFAS (en particulier pour le jeudi a.m. et le samedi p.m.)

Jeudi, 19 mai a.m. :

1) Communications libres

Salle 1052

Président : A. Paradis (UQTR)

9:30 heures: F. Tournier (UQTR): Le problème des interprétations en histoire et en histoire des sciences: quatre perspectives.

10:15 heures: S. Leblanc (UQTR) : Un exemple de typologie pragmatique des discours: C. Morris.

11:00 heures: L. Marcil-Lacoste (McGill) : Institutionnalisation du savoir philosophique: dictionnaires et encyclopédies.

2) Le Tragique et la Tragédie : Atelier A Salle 1063

Président: P. Gravel (U. de M.)

9:30 heures : F. Pageau (U. de M.) : Platon et la question du Tragique.

10:00 heures : D. Mekki (U. de M.) : Sujet à déterminer.

10:30 heures : Pause

11:00 heures : T. Reiss (McGill) : Vérité sociale et volonté du pouvoir : Richelieu, Hobbes et Bagazet.

3) Le Tragique et la Tragédie : Atelier B Salle 1064

Président : C. Lévesque (U. de M.)

9:30 heures : I. Ponomarenko (U. de M.): Shakespeare et le Tragique.

10:00 heures : D. Galenti (U. de M.) : L'être-debout et la danse chez Nietzsche et Artaud

10:30 heures : Pause

11:00 heures : J. Ouimet (U. de M.) : Sujet à déterminer.

11:30 heures : F. Leroux (U. de M.) : Le Tragique et la question du style.

Jeudi, 19 mai p.m. :

14:00 heures : Table-ronde : Le Tragique et la Tragédie dans le monde occidental Salle 1050

Président : R. Nadeau (UQAM)

Participants : P. Gravel (U. de M.)
C. Lévesque (U. de M.)
T. Reiss (McGill)

Vendredi, 20 mai a.m. :1) Communications libres Salle 0925

Président : P. Gagné (UQTR)

9:30 heures : R. Bouchard (U. d'Ottawa) : L'idée de nationalisme chez P.E. Trudeau

10:15 heures : T. Grygier (U. d'Ottawa) : Un nouveau modèle de justice criminelle basé sur la philosophie utilitaire des Inuits.

11:00 heures : M. Carignan (U. d'Ottawa) : La communication de la vérité selon Kierkegaard.

2) Communications libres Salle 0926

Président : N. Kaufmann (UQTR)

9:30 heures : J.A. Wojciechowski (U. d'Ottawa) : La théorie de l'évolution, la cybernétique et la théorie des hiérarchies.

10:15 heures : D. Sankoff et D. Vincent (U. de M.) : Un outil empirique pour étudier la pragmatique universelle.

11:00 heures : P. Demers (U. de M.) : Nombres magiques en épistémologie.

Vendredi, 20 mai, p.m. :14:00 heures : Colloque linguistique-Philosophie : Salle 1050
Où va la sémantique?Présidents : C. Légaré (UQTR)
C. Panaccio (UQTR)Participants : J.P. Brodeur (UQAM)
T. Pavel (U. d'Ottawa)
A. Vidricaire (UQAM)Samedi, 21 mai, a.m. :1) Atelier : Aspects de la pensée de Hegel Salle 0925

- 9:30 heures : P. Gravel (U. de M.) : Hegel et la tragédie
 10:00 heures : D. Mekki (U. de M.) : Hegel et la religion
 10:30 heures : Pause
 11:00 heures : P. Beaudry (U. de M.) : Hegel et la psychanalyse
 11:30 heures : Y. Gauthier (U. de M.) : Hegel et l'infini mathématique.

2) Atelier : Publications québécoises Salle 0926

Président : C. Savary (UQTR)

- 9:30 heures : C. Panaccio (UQTR) : Comment parler de la littérature par R. Montpetit. Réponse de R. Montpetit (UQAM)
 10:30 heures : Pause
 11:00 heures : A. Klimov (UQTR) : Gabriel Marcel, philosophe et témoin de l'espérance, par S. Plourde. Réponse de S. Plourde (UQAR).

Samedi, 21 mai, p.m. :

- 13:30 heures : Assemblée générale de la S.P.Q. Salle 0001
 (pour plus de détails : voir ci-dessus p. 5)

Pour de plus amples informations sur le Congrès, s'adresser à :

Claude Panaccio
 Département de philosophie
 Université du Québec à Trois-Rivières
 C.P. 500, Trois-Rivières, Qué.
 Tél.: 1-819-376-5342

Autres congrès

- Le quatrième colloque de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal a eu lieu à Montréal les 2 et 3 avril derniers sur le thème : "La culture populaire au Moyen Age". Organisé sous la direction de P. Boggioni, le colloque présentait des communications de : P. Boggioni (U. de M.), J. Falmagne (U. de M.), M. Jeay (U. de M.),

P. Verdier (U. de M.), E. Schulze-Busacker (U. de M.), A. Hughes (U. de Toronto), J.-C. Poulin (U. Laval), P.J. Geary (U. Princeton), M. Predelli (U. de M.), R.M. Kully (U. de M.), B. Lacroix (U. de M.) et C. Laforte (U. Laval).

- La revue Critère tiendra son deuxième colloque interdisciplinaire au Complexe Desjardins à Montréal, du 24 au 27 mai prochains, sur le thème : Vivre en ville, et sous la présidence de Mme Hélène Pelletier-Baillargeon. On y entendra, entre autres choses, des conférences de J. Grand'Maison, J.-P. Audet (U. de M.), R. Karlouicz (architecte-urbaniste), Y. Léonard (ministre responsable de l'Aménagement, Québec), H. Blumenfeld (U. de Toronto), W. Tochtermann (architecte), A. Bruyère (architecte), P. Dansereau (UQAM), J. de Rosnay (Institut Pasteur), M. Culot (architecte), J. Juillet (maire de Loubressac, France), J. Cimon (urbaniste), G. Fortin (sociologue). Il y aura aussi quelques tables-rondes, plusieurs ateliers de travail, une causerie du maire Jean Drapeau, un concert des Petits Violons sous la direction de Jean Cousineau et un spectacle des Mimes Electriques. On y annoncera enfin les gagnants du concours Critère sur "La Ville". Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Colloque Interdisciplinaire sur la Ville
Revue Critère
Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert
Montréal H2M 1Y8
tél. : 389-5921, poste 348

L'Association Canadienne de Philosophie (ACP) tiendra son prochain congrès du 27 au 30 mai à l'Université du Nouveau-Brunswick à Frédéric-ton. Pour de plus amples informations sur le programme, s'adresser à :

Georges Leroux
Département de Philosophie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal, Qué.
H3C 3P8.

- Presque en même temps (28-30 mai) et au même endroit (U. du Nouveau-Brunswick, Frédéric-ton), la Société Canadienne d'Histoire et de Philosophie des Sciences tiendra aussi son congrès annuel. Du côté francophone, on prévoit des communications de : M. Gagnon, U. de Sherbrooke ("Piaget et Kuhn sur l'évolution de la connaissance: une comparaison"), M. Paradis, McGill ("les méandres de la règle de Pitres dans l'histoire de l'aphasie chez les bilingues") et R. Miguez, U. d'Ottawa ("la

présupposition de valeur dans les sciences sociales").

A l'étranger

N.D.L.R. Il n'a pas été jusqu'ici de la politique du Bulletin d'annoncer les congrès, beaucoup trop nombreux, tenus à l'étranger. La nouvelle répartition de responsabilités entre Philosophiques et le Bulletin nous porte cependant à modifier quelque peu cette politique: nous annoncerons maintenant les congrès qui, pour une raison ou pour une autre, nous seront signalés par nos lecteurs.

- Le XVIIe congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française se tiendra du 28 août au 4 septembre 1977 à Abidjan en Côte d'Ivoire sur le thème "Tradition et Avenir". Le congrès est divisé en sections : 1) l'homme et la civilisation technologique, 2) actualité et chances du sacré dans le monde contemporain, 3) idéologie et violence, 4) avenir des cultures traditionnelles, 5) épistémologie et prospective, 6) tradition et rupture dans les arts. Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Congrès des Sociétés de Philosophie
4, rue de Sèze
75009 Paris, France.

- Le VIe congrès de la Société Internationale pour l'Etude de la Philosophie Médiévale aura lieu à Bonn (RFA) du 29 août au 3 septembre sur le thème : Langage et Connaissance au Moyen Age (Sections: Langage et logique, Langage et science, Langage et métaphysique, Langage et connaissance religieuse, Les structures du langage et les degrés de la connaissance). La date limite pour la soumission de communications est le 1er juin. Pour de plus amples informations, écrire à :

Sekretariat des Kongresses
Philosophisches Seminar B
der Universität Bonn
Prof. Dr. W. Kluxen
Am Hof 1
D-5300 Bonn
Allemagne.

PUBLICATIONS RECENTES

Cette chronique vise à signaler les récentes publications en philosophie au Québec, ainsi que des ouvrages publiés ailleurs par des philosophes québécois.

- Allègre C., Bélair M., Chevrier M., Khal G. et Saint-Germain M., Le Répertoire québécois des outils planétaires, vol. I, Montréal, Ed. Alternatives (Mainmise-Flammarion), 1977.

- Bellefleur Michel et Levasseur Roger (professeurs au dépt. de philosophie de l'UQTR), Loisirs Québec 1976, Montréal, Bellarmin, 1976.

- Collectif (collaboration interuniversitaire), Matériaux pour l'histoire des institutions universitaires de philosophie au Québec, 2 vol., cahiers de l'Institut Supérieur des Sciences Humaines, Collection; Etudes sur le Québec, no 4, Québec, Université Laval, 1976.

- Desautels, Almuth, History and Philosophy of Science : a Student's Guide to Reference Sources, Montréal, McGill University, McLennan Library, Reference Dept. 1975 (Distribution restreinte).

- Dorais, Léo A., L'Autogestion universitaire, autopsie d'un mythe, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977. (Une grande partie de l'ouvrage est consacrée à la situation de la philosophie à l'UQAM de 1969 à 1971).

- Dussault Jean-Claude, L'orbe du désir, Montréal, Quinze, 1976.

- Gagnon, Claude, Nicolas Flamel, Montréal, Ed. de l'Aurore, 1977.

- Grand'Maison Jacques, Philosophie de la vie, Montréal, Leméac, 1977.

- Guindon André, La pédagogie de la crainte dans l'histoire du salut selon Thomas d'Aquin, Montréal, Ed. Bellarmin, 1975

- Leroux, Georges et al., La métaphore et les figures, T.I, Textes fondamentaux de rhétorique et de philosophie, cahiers Recherches et Théories, no 11, Montréal, UQAM, 1976.

- Reimer Bennett, Une philosophie de l'éducation musicale, Québec. P.U.L., 1977.

- Roy Bruno (éd), L'Erotisme au Moyen Age, Montréal, Ed. de l'Aurore, 1977, Actes du troisième colloque de l'Institut d'Etudes Médiévales de l'U.de M., tenu les 3 et 4 avril 1976.

- Saint-Jacques Alphonse, Le problème de l'avortement, ou le Mystère des Saints Innocents, Québec, Institut Apostolique Renaissance, 1976.

- Vidricaire, André (éd), Le Syndicalisme universitaire et l'Etat, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

DU CÔTÉ DES REVUES

Alternatives

Une nouvelle revue philosophique a vu le jour au département de philosophie du cégep de Sherbrooke sous le titre Alternatives. Le premier numéro, paru sans mention de date à l'automne 1976, constitue un dossier intitulé L'enseignement de la philosophie au Québec: des professeurs s'expliquent. Nous en donnons ici le sommaire:

- Editorial : Une revue en philosophie... et la crise de l'enseignement de la philosophie (par le comité de rédaction)
- Talbot, Yvon : Pour situer le débat : ce que ne nous dit pas le rapport Parent.
- Boudrias, Gilles : Concept et conception.
- Berthold, Daniel : les fausses-couches de Socrate.
- Lemay, Diane : Il faut bien être philosophe ...
- Caza, Gérald G. : Philosopher au CEGEP, philosopher au Québec.
- Guimar, Marie-Germaine : Enseigner, c'est transformer et transmettre.
- Laprise, Jean-Paul : Socrate au bordel.
- Blouin, Rodrigue : La philosophie comme folie de jeunesse.
- Chevrette, Alain : le fou du roi
- Lafleur, Jacques : Philosophie et enseignement ou les deux réalités
- Vallée, Jocelyn : Au cas où ce serait vrai.
- Desharnais, Alain : L'Argent, c'est du temps.

Le comité de rédaction de la revue est composé de : Alain Chevrette, Alain Desharnais, Yvan Cloutier, Diane Lemay et Daniel Berthold.

Dialogue.

Sommaire du volume XV, no 4 (décembre 1976) :

- Theau, Jean : La critique de la causalité chez Malebranche et chez Hume.

- Mc Carthy, Michael H. : Analytic Method and Analytic Propositions in Kant's Groundwork.
- Giroux, Laurent : L'historialité chez Heidegger et son rapport à la philosophie de la vie de W. Dilthey.
- Geraets, Théodore : le retour à l'expérience perceptive et le sens du primat de la perception.
- Miguez, Roberto : l'Histoire et sa théorie.
- Beebe, Michael : The Basis of Semantic Structure.
- Govier, Trudy : Belief, Values and the Will.
- Patten, Steven C. : Change, Identity and Hume.

Ainsi qu'un certain nombre d'études critiques et de comptes rendus.

DOCUMENT NO 1. BIBLIOGRAPHIE DES ARTICLES PHILOSOPHIQUES PARUS DANS LES QUOTIDIENS DU QUÉBEC (année 1976).

préparée par Marc Chabot, archiviste-adjoint de la S.P.Q.

Présentation

Pourquoi une bibliographie des articles de philosophie dans les quotidiens? C'est que son auteur croit que les interventions philosophiques dans l'actualité quotidienne peuvent parfois s'avérer aussi utiles (i.e. réutilisables) que les travaux d'autres types (thèses, communications, compte-rendus, etc). Et pourtant cette écriture s'exprimant dans la journée s'avère la plus menacée au niveau de la conservation. Nous avons tous une paire de ciseaux qui dort sur une pile de journaux non découpés. Le seront-ils un jour?

Marc Chabot a découpé pour nous et nous offre aujourd'hui la liste des interventions des philosophes aussi bien que celles concernant la philosophie dans les principaux quotidiens francophones de l'année 1976. Comme tous les bibliographes il s'était en effet posé la question de l'échantillonnage. Après avoir évalué son budget, il limitait sa lecture au Devoir, au Journal (l'ancien), à La Presse et au Soleil.

Mais l'échantillonnage implique aussi la définition du type de sélection. Il a jugé de considérer comme philosophiques tous les articles traitant expressément, c'est-à-dire nommément, de philosophie, et aussi tous les articles écrits par des personnes dont nous savons la formation philosophique. Autrement toute intervention sur tout sujet d'actualité aurait pu être, à la limite, considérée comme un geste de philosophe. L'objectif de la bibliographie visait plutôt à circonscrire le plus possible l'écriture traitant de la philosophie et produite par les philosophes d'ici. Certes nous perdons en route les interventions produites par des personnes dont nous ignorons la formation philosophique et qui écrivent sur un sujet non-explicitement philosophique. Mais nous gagnons toutes les interventions concernant la philosophie puisque l'auteur nous propose d'entendre par "formation" non seulement l'enseignement et la recherche produits dans les institutions de philosophie mais aussi bien la lecture individuelle, fût-elle autodidacte. Ainsi nos grands anthropologues et sociologues sont écartés sauf lorsqu'ils traitent expressément de philosophie tandis qu'un lecteur "ordinaire" traitant des philosophies qu'il a lues ou vécues figure dans la liste du professeur Chabot.

Bref, quand la philosophie se définit comme telle, elle peut venir de partout; et le philosophe peut toujours philosopher sur quoi que ce soit. Telles sont les prémisses adoptées pour cette cueillette de la philosophie québécoise considérée au jour le jour.

Il reste bien sûr possible, voire probable, que plusieurs articles aient, malgré tout, échappé à la vigilance du bibliographe. Ceux qui remarqueraient de telles omissions sont évidemment priés de nous le faire savoir.

Claude Gagnon
archiviste de la S.P.Q.

Ceux qui seraient intéressés à se procurer l'un ou l'autre des articles listés peuvent s'adresser directement à Marc Chabot

Département de Philosophie
Cégep F.X. Garneau
1660, Boul. de l'Entente
Québec, Québec.

Bibliographie

- Allaire, Georges, "de la philosophie électorale", in Le Devoir, 26,10,76, p. 4.
- Anonyme, "Détérioration profonde à la Faculté de philosophie", Le Soleil, 18,6,76.
- Anonyme, "le problème de l'euthanasie supplantera probablement le débat sur l'avortement" (à propos de la création d'un centre de bio-éthique), in Le Devoir, 21,09,76.
- Barthe, Marcel et Guay, Geneviève, "Quand l'endoctrinement empoisonne tout", Le Devoir, 28,11,76, p. 8.
- Basile, Jean, "Autour de la philosophie de Lévi-Strauss", Le Devoir, 26,2,76, p. 13.
- Beaulieu, Victor-Lévy, "Cet immense vieux nommé Sartre", Le Devoir, 27,7,76, p. 14.
- Bernier, Conrad, "Ah! si le curé savait se taire comme ma chatte", (à propos de Maurice Clavel), La Presse, 17,7,76, p. B2.
- Bertrand, Pierre, "Le groupe, ni sacré, ni irremplaçable", Le Devoir, 10,4,76, p. 13.
- Bertrand, Pierre, "De la philosophie", in Le Devoir, 16,10,76, p. 13.
- Bertrand, Pierre, "L'éducation", Le Devoir, 20,11,76, p. 18.

- Bertrand, Pierre, "Comment s'éduquer soi-même?", Le Devoir, 11,12,76, p. 22.
- Bouchard, Guy, "Spoutniks et étoiles à Laval", (à propos de la grève à l'Université Laval), in Le Soleil, 21,10,76, p. A4.
- Boucher, Yvon, "L'étrangeté du texte, la subversion au service du prolétariat", Le Devoir, 20,3,76, p. 20.
- Boucher, Yvon, "L'étrangeté du texte, (suite et fin)", Le Devoir, 24,4,76.
- Boucher, Yvon, "Raymond Montpetit machine-t-il?", Le Devoir, 14,8,76, p. 12.
- Brodeur, Jean-Paul, "A propos de l'étrangeté du texte", Le Devoir, 1,5,76.
- Brodeur, Nicole et Jean-Paul, "Pour pourrir les écoles, les méthodes de pression et de harcèlement peuvent être pires que la grève", Le Devoir, 15,5,76, p. 5.
- Brossard, Yves, "La vraie nature des Jeux", (réponse à Jacques Dufresne), Le Devoir, 31,7,76, p. 14.
- Chabot, Marc, "La salade du Dr. Brunet", Le Soleil, 26,8,76, p. A4.
- Chabot, Marc, "Une question essentielle", (à propos de la démission des deux directeurs de la revue Le Réveil du consommateur), Le Devoir, 14,12,76, p. 4.
- Champagne, Maurice, "Plaidoyer pour la création d'une commission d'étude sur l'avenir de la négociation collective dans le secteur public au Québec", Le Devoir, 6,7,76, p. 5.
- Cliche, Paul, "Les marxistes à l'IPIC, un exemple flagrant de sabotage de nos mouvements progressistes", Le Devoir, 28,11,76, p. 8.
- Couturier, Fernand et Petit, Jean-Claude, "Penser ou être attentif", (à propos de M. Heidegger), Le Devoir, 19,6,76, p. 14.
- Couturier, Fernand, "L'UQAM, prisonnière d'un conflit qui risque de ne rien régler", Le Devoir, 16,11,76, p. 5.
- Ducharme, Léonard, "un philosophe dit pourquoi le Canada doit abolir la peine capitale", Le Devoir, 12,3,76, p. 5. 13,3,76, p. 5.
- Dufresne, Jacques, "Le remède à nos maux: revenir à des mécanismes d'évaluation efficaces en éducation", Le Devoir, 22,1,76, p. 5.

- Dufresne, Jacques, "Les jeux olympiques: de la performance à l'accomplissement", Le Devoir, 17,7,76, p. 13.
- Dufresne, Jacques, "La vraie nature des jeux olympiques", Le Devoir, 24,7,76, p. 11.
- Dufresne, Jacques "Feu Jean Trémolières, la mort apprivoisée", Le Devoir, 9,8,76, p. 4.
- Dussault, Jean-Claude, "Fourier et l'utopie du désir", La Presse, 10,1,76, p. D 3.
- Dussault, Jean-Claude, "Les langages de la Sagesse", La Presse, 19,6,76, p. E 2.
- Dussault, Jean-Claude, "De l'économie politique à la mort", (à propos de Bataille, Baudrillard et Moles), La Presse, 10,7,76, p. D 2.
- Dussault, Jean-Claude, "Zen à l'envers, Zen à l'endroit", (à propos de deux volumes sur le Zen de Brosse et Ross), La Presse, 27, 11,76, p. E 3.
- Ferlatte, G. et Massot, A., "L'interprétation de Foucault", Le Jour, 10,4,76, p. 44.
- Gérin-Lajoie, Jean, "Jean Gérin-Lajoie dénonce le "grenouillage" marxiste", Le Devoir, 9,12,76, p. 19.
- Gérin-Lajoie, Jean, "Les bobos du syndicalisme québécois, dénigrement systématique, déchirement idéologique", Le Soleil, 9,12,76, p. A 5.
- Houde, Roland, "Comment taire un commentaire?", Le Devoir, 15,5,76.
- Houde, Roland, "Un livre dangereux?", Le Devoir, 17,7,76, p. 22.
- Houle, Alain, "Michel Foucault, un somnifère", Le Jour, 2,4,76, p. 14.
- Kattam, Naim, "Le principe Espérance d'Ernst Bloch", Le Devoir, 11,12,76, p. 20.
- Klimov, Alexis, "Une intercession pour la famille tzigane", Le Devoir, 4,9,76, p. 4.
- Lacroix, Jean, "Martin Heidegger, le plus grand philosophe de notre temps", Le Devoir, 5,6,76, p. 14.

- Lagadec, Claude, "Les grèves universitaires, pour quelle université se bat-on?" Le Devoir, 10,12,76, p. 4.
- Lamonde, Yvan, "26 questions aux Archives du Québec", 17,1,76, p. D 17.
- Lamonde, Yvan, "Le transport de la culture", La Presse, 31,1,76, p. D 19.
- Lamonde, Yvan, "Québec: du bon usage des cartes", La Presse, 21,2,76, p. D 4.
- Lamonde, Yvan, "Communication et information", La Presse, 28,2,76, p. D 3.
- Lamonde, Yvan, "Philosophie et société au Québec", La Presse, 10,4,76, p. D 10.
- Lamonde, Yvan, "Le Québec libéral et moins libéral", La Presse, 5,6,76, p. E 2.
- Lamonde, Yvan, "Histoire d'ici et ethnologie", La Presse, 26,6,76, p. E 2.
- Lamonde, Yvan, "Découvrir nos musées", La Presse, 3,7,76, p. D 2.
- Lamonde, Yvan, "Mgr. Bourget et l'opinion publique", La Presse, 17,7,76, p. B 2.
- Lamonde, Yvan, "Une histoire du Québec synthétique", La Presse, 7,8,76, p. D 3.
- Lamonde, Yvan, "La culture gestuelle et manuelle de la majorité", La Presse, 14,8,76, p. D 7.
- Lamonde, Yvan, "L'histoire à distance et à proximité", La Presse, 18,9,76, p. D 3.
- Lamonde, Yvan, "Un coup d'oeil sur Montréal", La Presse, 2,10,76, p. D 3.
- Lamonde, Yvan, "L'inventaire de nos besoins en histoire", in La Presse, 30,10,76, p. C 5.
- Lamonde, Yvan, "Une histoire de la Nouvelle-France du XVIIIe siècle", La Presse, 11,12,76, p. C 7.
- Lamonde, Yvan, "Québec sait faire son histoire", La Presse, 31,12,76, p. C 4.

- Lamontagne, Christian, "Les difficultés de la démocratie au Québec. Pourquoi le Québec est plus difficile à gouverner que les autres provinces", Le Devoir, 26,6,76, p. 5.
- Lamontagne, Christian, "Les prochaines étapes ou comment l'indépendance ne se fera pas suivant le schème prévu", Le Devoir, 29,11,76, p. 5.
- Laurier, Marie, "Michel Foucault... puisqu'il est utile que la prison soit nuisible", Le Devoir, 6,4,76, p. 7.
- Laurier, Marie, "Cruelle remise en question de l'Eglise et des clercs", (à propos de Maurice Clavel), Le Devoir, 14,8,76, p. 12.
- Lebel, Maurice, "Actualité d'Erasmus, la préparation à la mort", (à propos d'un livre de Pierre Sage : Erasmus de Rotterdam), Le Devoir, 13,11,76, p. 22.
- Léonard, Albert, "La saine folie d'un prophète d'aujourd'hui" (à propos de Maurice Clavel), Le Devoir, 25,9,76, p. 17.
- Major, André, "Sartre : le radicalisme en action", La Presse, 27,3,76, p. D 21.
- Morin, Michel et Bertrand, Claude, "La philosophie s'enseigne-t-elle encore?", Le Devoir, 3,1,76, p. 5.
- Morin, Michel et Bertrand, Claude, "Esquisse de la géographie éditoriale de la culture au Québec. A petit peuple esprit petit?", Le Devoir, 4,9,76, p. 16.
- Morin, Paul, "Lettre à un ignorant" (à propos de Michel Foucault), Le Jour, 9,4,76, p. 28.
- Pelletier, Daniel, "Deux antagonismes à la Faculté de philosophie", Le Soleil, 12,8,76, p. A 4.
- Ruelland, Jacques, "L'enseignement de la philosophie dans les collèges", Le Devoir, 25,2,76, p. 5-6.
- Saint-Jacques, Alphonse, (pour le groupe du gros bon sens), "Il faut voir clair dans le jeu de nos chefs syndicaux", (à propos du conflit à l'Université Laval), Le Soleil, 29,10,76, p. A 5.
- Saint-Jacques, Alphonse et Boivin, Albéric, "Les manoeuvres du SPUL" (à propos du conflit de l'Université Laval), Le Soleil, 3,11,76, p. A 4.

- Sasseville, Thérèse, "Le dernier rapport de Marcel Pépin. Un message lucide sur le capitalisme, le socialisme et la politisation des luttes ouvrières", Le Devoir, 3,8,76, p. 5.
- Sasseville, Thérèse, "Peut-on encore sauver l'école?", Le Soleil, 20,12,76, p. A 5.
- Sasseville, Thérèse, "Ecole et société en crise", Le Soleil, 22,12,76, p. A 5.
- Sasseville, Thérèse, "L'échec quotidien des boites à cours", Le Soleil, 21,12,76, p. A 5.
- Sasseville, Thérèse, "Il faut libérer l'école", Le Soleil, 23,12,76, p. A 5.
- Tarrab, Gilbert, "Michel Foucault, l'illégalisme et l'art de punir", La Presse, 3,4,76, p. D 2.
- Tarrab, Gilbert, "Le désir aux cent visages" (à propos du livre de J.C. Dussault: L'orbe du désir) La Presse, 23,10,76, p. D 5.
- Tarrab, Gilbert, "Pour une schizo-analyse", (à propos de Deleuze et Guattari et du volume : Rhizome), Le Devoir, 30,10,76, p. 24.
- Tarrab, Gilbert, "Les contestations contemporaines de la psychiatrie", (à propos du Colloque "Philosophie et Psychologie") Le Devoir, 30,10,76, p. 24.
- Vacher, Laurent-Michel, "Face au papa anglo-saxon et à la maman latine, on ressasse l'immensité du pays", Le Devoir, 10,7,76, p. 20.
- Weinmann, Heinz, "Ernst Bloch, philosophe de l'espérance", (à propos du livre de Ernst Bloch: Le principe d'espérance), Le Devoir, 13,11,76, p. 33.

DOCUMENT NO 2. A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE AU
CAMPUS ST-HUBERT.

Texte rédigé par Michel Morin et Claude Bertrand,
professeurs au Collège Edouard-Montpetit.

Présentation.

Le problème posé dans ce texte procède d'une expérience particulière d'enseignement au campus St-Hubert où se trouve situé le secteur aérotechnique du Collège Edouard-Montpetit. Il n'en soulève pas moins celui, beaucoup plus vaste, de l'enseignement de la philosophie au secteur professionnel: n'est-ce pas le lieu le plus délicat de l'insertion de l'enseignement obligatoire de la philosophie au Cégep, et n'est-ce pas là que se joue son avenir en même temps que celui du Cégep comme lieu de formation générale pour tous les étudiants? Aussi est-ce dans le sens de la nécessité d'une position à prendre sur cette question que ce texte a été écrit (1).

M.M. et C.B.

(1) Le département de philosophie prenait position en endossant le texte lors de son assemblée du 19 janvier 1977, sur une proposition adoptée à la majorité.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE AU CAMPUS ST-HUBERT

La question de l'enseignement de la philosophie au campus St-Hubert ne saurait être dissociée de la question plus vaste de l'importance de la formation générale au C.E.G.E.P. ainsi que de la formation philosophique qui en est une composante essentielle. La conception qui a présidé à la création des C.E.G.E.P.s procédait de la volonté de donner à tous les étudiants du secteur général et du secteur professionnel une même formation générale de base, dans le but de décroïsonner ces deux types d'enseignement, de les faire communiquer entre eux et ainsi d'atténuer la disparité de formation qui existait jusque-là entre les étudiants formés dans les collèges classiques et ceux qui étaient formés dans les instituts techniques ou écoles professionnelles.

La structure pédagogique des cours communs mise en place dans tous les C.E.G.E.P.s apparaît ainsi comme le mode spécifique qui fut choisi pour réaliser cette conception. Les cours communs en effet, non seulement s'adressent à tous les étudiants, sans exception ni exclusive, mais plus encore permettent à des étudiants de concentrations et de secteurs différents d'être regroupés pour suivre un même cours. Ce regroupement d'étudiants n'est pas d'une importance secondaire et encore moins sans importance en regard d'un objectif de formation générale décroïsonnée. Car cette formation ne saurait atteindre son but et ne ferait que perpétuer l'ancienne disparité, si elle s'adressait séparément aux étudiants des diverses concentrations et des deux secteurs. Dans un tel cas, en dépit de la volonté du professeur de donner le même cours à tous les étudiants, il serait inévitable, pour des raisons pédagogiques, qu'une "adaptation" des cours soit faite plus ou moins explicitement par le professeur correspondant peu à peu à la réalité différente de chacun des deux secteurs. Sans nier bien sûr la nécessité pour le professeur de s'adapter à la réalité de chaque classe avec laquelle il entre en contact, il nous paraît dangereux que cette adaptation se fasse selon la ligne de démarcation des deux secteurs, puisque cela reviendrait à instituer de facto deux niveaux d'enseignement distincts et inégaux sur le plan même de la formation générale.

La réelle inégalité des deux secteurs

Cette considération prend son sens à partir du moment où l'on accepte de reconnaître la réalité de l'inégale disposition ou disponibilité des étudiants de chacun des deux secteurs à l'égard de la formation générale qu'ils reçoivent. Cette inégalité tient d'abord à ce que les étudiants du secteur général, quelle que soit leur concentration, reçoivent une formation beaucoup moins étroitement et immédiatement spécialisée que les étudiants du secteur professionnel. Elle tient aussi à ce que la formation plus large qui est donnée à ces mêmes étudiants va de pair avec une liberté

plus grande dans leur rapport au savoir favorisée par une pédagogie qui ne met pas nécessairement l'accent sur la contrainte dans l'apprentissage du savoir. Les étudiants du secteur général, si on les compare implicitement aux étudiants du secteur professionnel, jouissent d'une plus grande liberté d'esprit et manifestent un sens de l'initiative et de la responsabilité individuelle plus poussé à l'égard du travail scolaire: des horaires plus souples et moins concentrés, des exigences pédagogiques plus favorables à la réflexion personnelle l'expliquent largement.

La réalité des étudiants du secteur professionnel, on s'en doute, est fort différente. La proximité du marché du travail pour ces étudiants sert en effet constamment de prétexte (car il nous semble bien qu'il s'agisse là d'un prétexte) à l'organisation et à la justification d'un régime pédagogique particulièrement strict aussi bien sur le plan matériel (horaires, contrôles, examens, etc.) que sur le plan intellectuel. Les contrôles de toutes sortes dont la justification pédagogique n'est pas toujours évidente, empêchent les étudiants de développer une véritable initiative de travail et ce sens de la responsabilité qui consiste à s'en remettre d'abord à soi et à ses propres efforts en vue du succès de ses études plutôt qu'à un système d'encadrement qui favorise chez les étudiants des attitudes de dépendance et les rend peu à peu inaptes à penser par eux-mêmes et à prendre une distance critique à l'égard du savoir qui leur est inculqué.

Une formation vraiment générale pour tous les étudiants

Une fois cette réalité reconnue, il n'est toutefois pas nécessaire de l'accepter ni de la cautionner, encore moins de la part d'un professeur de formation générale et spécialement d'un professeur de philosophie. Au contraire, car l'acceptation de cette réalité signifierait à plus ou moins long terme la fin de la formation générale dans le sens où elle a été conçue au moment de la création des C.E.G.E.P.s et où elle reste le fondement et la raison d'être de ces institutions unifiées d'Enseignement général et professionnel. Il nous paraît clair que le problème, tel que nous le posons, ne saurait trouver de solution réelle que dans une compréhension à la fois théorique et pratique de la part de tous les professeurs d'un C.E.G.E.P., y compris ceux du secteur professionnel, de la nécessité d'une formation générale permanente qui ne devrait pas se limiter aux cours proprement dits de formation générale. Autrement, les professeurs de formation générale seront placés dans la situation paradoxale d'avoir à porter seuls tout le poids d'une formation générale qui soit la marque ou le trait caractéristique d'une formation de niveau C.E.G.E.P. . Ils seront seuls alors à défendre et à justifier l'existence et la nécessité de ce niveau d'enseignement. En ce sens, l'alternative nous paraît assez simple, si on la formule radicalement en fonction de la conception qu'on se fait de l'éducation et de sa fonction: ou bien

la formation générale incombe à tous les professeurs, qu'ils enseignent au secteur général ou au secteur professionnel, ou bien la formation générale est appelée à disparaître. Si la réalité fonctionne d'une manière boîteuse et s'il nous paraît qu'elle ne peut pas être tranchée dans un sens ou dans l'autre du jour au lendemain, il nous semble cependant urgent et indispensable que se dessine nettement une volonté d'orientation dans un sens ou dans l'autre et qu'elle prenne forme à travers une politique clairement définie. Or cette politique n'existe pas, et si elle se dessine, c'est en scurdine et à l'insu de tous.

Quant à nous, il est clair que l'abandon explicite ou larvé de la formation générale contribuerait à instituer une disparité de formation, laquelle reviendrait non seulement à perpétuer des inégalités sociales, mais encore à reproduire sans cesse deux types d'homme bien distincts: celui qui, doté d'une formation générale, peut penser par lui-même, disposant à cette fin d'une certaine liberté à l'égard de la culture et des institutions sociales; et celui à qui l'on n'aurait jamais appris que la dépendance à l'égard des institutions, la servilité et l'irresponsabilité à l'égard du savoir et de la culture. La réalité actuelle du C.E.G.E.P. dans la mesure où l'esprit qui a présidé à sa formation n'est pas trop contrecarré par des décisions administratives arbitraires, c'est-à-dire purement fonctionnelles et ne relevant d'aucune conception générale de l'éducation, la réalité actuelle, disons-nous, pour autant que les étudiants de diverses concentrations et des deux secteurs continuent d'être mêlés, permet encore aux professeurs de formation générale de travailler à ce que les étudiants ne soient pas nécessairement départagés selon la ligne de démarcation qui correspond aux deux secteurs, général et professionnel. Mais si elle le permet encore, nous ne saurions dire si elle le permettra longtemps, compte tenu des pressions contraires qui s'exercent et de l'inconscience générale qui semble caractériser en matière d'éducation nombre d'administrateurs et de professeurs.

Le "cas" de St-Hubert

Le problème de la formation générale au C.E.G.E.P. ayant été ainsi posé, nous pouvons comprendre le problème posé de manière générale par les étudiants du secteur professionnel aux professeurs de formation générale, et spécialement aux professeurs de philosophie. Le cas de St-Hubert à cet égard n'est ni exceptionnel ni aberrant: le problème qui s'y pose est généralement celui du rapport entre l'enseignement technique et la formation générale. Mais plus particulièrement celui qui s'y pose et qui fait de la situation de St-Hubert une situation spéciale, concerne l'acuité et l'urgence avec lesquelles se pose le problème général.

Les étudiants de St-Hubert se trouvent quasi-complètement isolés, au

bord des pistes d'atterrissage et à proximité de campements militaires, de tous les étudiants d'autres concentrations, et à plus forte raison des étudiants du secteur général. Leur formation est très stricte, et cela veut dire qu'elle est aussi bien rigoureuse qu'étroite. La perspective du marché du travail, relayée dans l'esprit des étudiants et dans leur formation par une représentation presque fantasmagique de la responsabilité technique étroitement entendue et liée à une certaine idée de la sécurité aérienne (laquelle a déjà fait preuve de son absurdité dans un autre domaine), cette perspective du marché du travail sert de prétexte aux professeurs et à l'administration de ce campus pour imposer aux étudiants un système d'apprentissage très strict. Cela signifie un régime pédagogique très serré sur le plan des horaires et du travail scolaire, ainsi qu'un régime disciplinaire beaucoup plus sévère que celui qu'on rencontre à l'autre campus. Ces conditions spéciales font à toutes fins pratiques, si l'on veut parler sans ambiguïté, du campus de St-Hubert une école technique qui forme des individus voués dès le début de leur cours à assumer tel emploi extrêmement spécifié sur le marché du travail, et rivaux à cette conception de la compétence technique qui consiste à devoir penser le moins possible pour être plus efficace.

Tout le monde sait, et nous n'apprendrons rien à personne en le disant, que les professeurs attachés à ce campus sont les principaux "formulateurs" de cette conception et des conditions nécessaires à sa réalisation. Notre but n'est pas de décrire exhaustivement cette situation, bien qu'il soit devenu nécessaire d'effectuer un tel travail, mais de faire apparaître à quel point, dans une telle situation, les cours de formation générale peuvent être en porte-à-faux. S'ils le sont en effet, ce n'est pas en raison d'un quelconque manque d'intérêt inné ou d'une quelconque incapacité des étudiants de St-Hubert à leur égard, mais bien plutôt en raison des conditions réelles, disciplinaires et pédagogiques, qui sont faites à ces étudiants, en raison aussi de l'esprit de la formation qui leur est donnée dans leurs cours de concentration. Cette formation non seulement les dispose mal et les rend peu disponibles matériellement et intellectuellement à l'égard des cours de formation générale et spécialement des cours de philosophie, mais les y rend même inaptes et réfractaires, conditionnés qu'ils sont progressivement à penser qu'il n'ont nul besoin, quant à eux, de penser pour travailler et être compétent.

La situation nous semble telle que les cours de philosophie, pour ne parler que de ceux-là, servent actuellement objectivement à cautionner le niveau de formation C.E.G.E.P. reçue par ces étudiants, envers et contre la réalité de la formation étroitement spécialisée, caractéristique des anciens instituts techniques qu'ils reçoivent. En d'autres mots, présentement, ces cours ne servent qu'à permettre aux étudiants d'obtenir leur D.E.C. et au campus de St-Hubert de se réclamer d'un niveau de formation C.E.G.E.P., alors que les cours de formation générale et spécialement les cours de philosophie, fondement même de cette structure institutionnelle qu'est le C.E.G.E.P., n'étant en rien

intégrés à l'enseignement que les étudiants reçoivent, n'ont pour fonction que d'entretenir une illusion de formation générale. La pression est telle en effet, en ce lieu, sur un professeur de formation générale qu'il aura quasi-spontanément tendance à "adapter" ses cours au sens où nous l'entendions ci-haut. A moins que ce professeur n'ait la volonté explicite de ne pas abaisser le niveau de son cours, de donner à St-Hubert le même cours qu'il donne à Longueuil, assorti des mêmes exigences pédagogiques, auquel cas il entrera directement en contradiction avec la formation dispensée dans le lieu où il se trouve. Aussi bien les étudiants, encouragés par une atmosphère générale, n'auront-ils de cesse qu'ils n'aient poussé le professeur à des accommodements, sollicitant presque d'être considérés à part, bien que révoltés par ailleurs à l'idée que les professeurs de formation générale puissent effectivement les considérer comme tels. En tant que professeurs de philosophie qui avons durant ce premier semestre enseigné six heures par semaine à St-Hubert, nous avons refusé de céder à la pression ambiante, malgré toutes les tentations à cet effet, aussi bien parce qu'en même temps nous enseignions six heures à Longueuil que parce qu'il était contradictoire avec l'esprit même de nos cours d'accepter quelque accommodement et d'instituer par là une disparité. Celle-ci, selon nous, peut s'instituer de deux façons: ou bien, en donnant libre cours à un laxisme tel que le cours s'en trouve emporté et toutes ses exigences avec lui, ou bien en instaurant un régime pédagogique très sévère et très serré. Or, si le cours de philosophie implique l'apprentissage d'une rigueur intellectuelle indissociable de certaines exigences pédagogiques minimales, il implique en même temps le développement chez l'étudiant d'une aptitude à la réflexion personnelle et d'un sentiment de responsabilité individuelle à l'égard de son propre travail de réflexion. Etant données donc les exigences internes d'un tel cours, il va s'en dire qu'une formation d'où est absente toute réflexion personnelle et qui entretient chez l'étudiant des attitudes de dépendance pédagogique, entre en contradiction, et ce d'une manière antagoniste, avec l'esprit et la lettre de la formation philosophique. Aussi les étudiants sont-ils sans cesse partagés à l'égard du cours de philosophie, irrésolus quant à sa nécessité et incapables de s'en expliquer l'existence. Leur comportement reflètera cette irrésolution et cette incompréhension en ce que, refusant d'être traités comme un cas particulier ("les étudiants de St-Hubert"), ils seront hérissés à l'idée que le professeur de formation générale puisse leur imposer un régime plus strict et sévère qu'aux autres étudiants, bien qu'ils ne cessent d'inciter le professeur à diminuer pour eux ses exigences. A la suite d'un semestre d'enseignement, ayant donné le même cours et maintenu les mêmes exigences à St-Hubert qu'à Longueuil, les résultats obtenus, si tout au moins on les juge d'après les notes des étudiants, sont nettement et d'une manière caractérisée plus faibles à St-Hubert qu'à Longueuil.

Notre position: pour une intégration pleine et entière.

Une telle situation ne saurait durer. Il est devenu urgent et indispensable, et ce dans les plus brefs délais, que l'administration du C.E.G.E.P. Edouard-Montpetit adopte une politique claire et sans équivoque à l'égard du campus de St-Hubert. L'élaboration de cette politique devra faire suite à la considération de l'alternative suivante: ou bien le C.E.G.E.P. Edouard-Montpetit intègre réellement, c'est-à-dire matériellement, pédagogiquement, intellectuellement, les deux campus qui le constituent; ou bien il accepte leur scission définitive et cesse de cautionner par ses diplômes une formation de niveau C.E.G.E.P. qui dans les faits n'en est pas une. Seule la considération de cette alternative et l'adoption de l'une ou l'autre orientation permettront de résoudre les problèmes soulevés dans ce texte à propos des cours de formation générale et spécialement des cours de philosophie. Alors nous saurons où nous allons, et cesserons d'être en porte-à-faux et de faire seuls, comme professeurs de formation générale, les frais de l'appartenance du campus de St-Hubert au niveau C.E.G.E.P. C'est dire que, si l'on veut faire du campus de St-Hubert une école technique comme il en existait autrefois, on devra être conséquent et cesser d'y enseigner la philosophie: car une formation générale adaptée, particularisée, spécialisée, en plus d'être une contradiction dans les termes, est une caricature de formation générale. La fonction de cette caricature est d'entretenir et de justifier une disparité de formation qui produit d'une part une élite abstraite coupée de tous rapports avec la réalité, et d'autre part des subalternes sous-éduqués et incultes. C'est pour contrecarrer une telle disparité et lui mettre un terme, ne l'oublions pas, que les C.E.G.E.P.s ont été créés. C'est pourquoi nous ne nous prêterons pas à des manœuvres qui, sous prétexte de fonctionnalité, reconduisent en douce l'ancien système.

Il nous paraît que seule une absence de conception d'ensemble de la formation générale de la part de l'administration peut la conduire à répéter sans cesse les mêmes pressions insistantes, en se heurtant toujours aux mêmes résistances, afin que le département de philosophie envoie des professeurs à temps plein au campus de St-Hubert. Car si ces résistances se sont faites jusqu'ici plutôt empiriquement, elles procéderont de plus en plus de la part des professeurs de philosophie de cette compréhension générale du problème. Accepter d'aller enseigner à temps plein au campus de St-Hubert revient à cautionner en bonne et due forme cette politique "fonctionnelle" qui, à la faveur de la séparation de deux campus, institue en fait deux niveaux de formation, un niveau de formation C.E.G.E.P. et un niveau de formation secondaire technique à St-Hubert. Plus encore, nous exercerons des pressions pour que soit réellement posé le problème de St-Hubert et qu'une politique nette soit définie à ce sujet. Quant à nous, bien sûr, nous ne saurions faire autrement que de favoriser l'intégration pleine et entière des deux campus qui constituent le C.E.G.E.P. Edouard-Montpetit. Ceci impliquerait que les étudiants puissent indifféremment suivre des cours à l'un ou à l'autre, ce qui n'entrerait pas né-

cessairement en contradiction avec une plus grande spécialisation du campus de St-Hubert dans le domaine de l'aérotechnique pour des raisons évidentes qui tiennent à son site et à son organisation matérielle présente. Cette intégration pourrait se réaliser graduellement en rendant possible aux étudiants de St-Hubert de suivre des cours à Longueuil et aux étudiants de Longueuil de suivre des cours à St-Hubert. Une telle politique, bien sûr, n'irait pas sans de multiples problèmes qu'il ne nous incombe pas de résoudre. Mais si l'on tient réellement à ce que les étudiants de St-Hubert reçoivent une formation égale ou au moins comparable à celle que reçoivent les étudiants de Longueuil, l'on ne devrait pas éviter de se poser certains problèmes et de chercher à les résoudre en fonction d'une politique nettement élaborée.

Aussi, d'ici à ce que soit défini l'objectif du C.E.G.E.P. en ce qui concerne le campus de St-Hubert, le département de philosophie continuera d'envoyer à St-Hubert des professeurs à temps partiel (3 heures ou 6 heures), tout en favorisant le plus possible toutes les mesures allant dans le sens d'une intégration plus étroite des deux campus, C'est là notre politique à court terme, laquelle est sujette à réévaluation en fonction des problèmes rencontrés et des résultats obtenus par notre enseignement à St-Hubert, en fonction aussi de la politique suivie par l'administration à propos de ce campus.

Michel Morin

Claude Bertrand,

Professeurs de philosophie
Cégep Edouard-Montpetit
Janvier 1977.

CONTRIBUTIONS:DEBOUCHES POUR LES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE

L'implantation prochaine du programme de formation personnelle et sociale dans les écoles secondaires fournit aux professeurs de philosophie l'occasion de faire leur entrée à ce niveau, sinon leur rentrée (d'aucuns se rappelleront les cours de philosophie qui se donnaient dans les classes du C.P.E.S. et le petit manuel à couverture grise de Verhaelst). A l'heure où le rôle de la philosophie est menacé de rattachement au collégial, il est indiqué, tout en poursuivant le bon combat sur ce front, de ménager de nouveaux débouchés.

Il est bien entendu que la présence de la philosophie dans le cadre précité se défend indépendamment de l'intérêt professionnel. Ce ne sont pas les professeurs de philosophie qu'il faudra convaincre de leur utilité dans l'administration d'un programme qui vise à inculquer aux adolescents la sagesse pratique. D'autres disciplines peuvent évidemment revendiquer un rôle, ainsi qu'il ressort des expériences relatées ci-après.

A LA C.E.C.M.

Bon nombre d'écoles élémentaires ont déjà le cours de formation personnelle et sociale. L'implantation, commencée il y a trois ou quatre ans, se poursuit au rythme d'une trentaine d'écoles par année. On y utilise comme matériel de base les fiches "Grandir", réalisées par Novalis à la suite d'une consultation d'une cinquantaine d'enseignants.

Au secondaire, on en est encore au stade de l'expérimentation. Trois thèmes ont été retenus: Le corps et ses besoins, les préjugés, la vie de groupe. La mise en commun des expériences des deux dernières années a mené à la production de trois documents correspondants.

Le programme de formation personnelle et sociale se voit attribuer le tiers du temps consacré à l'enseignement des sciences religieuses ou morales. On peut prévoir que le nouveau programme finira par occuper tout le terrain, une fois disparues les étiquettes confessionnelles. Pour l'instant, des membres de comités d'école s'inquiètent de la concurrence qui serait faite aux cours de religion.

A L'I.T.H.Q.

En plus d'assurer de l'enseignement collégial, l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie donne des cours de niveau secondaire, soit le secondaire V et une année supplémentaire. Dès la présente année scolaire, un groupe expérimental de ce niveau reçoit un cours de formation personnelle et sociale. Il s'agit d'un cours étalé sur deux ans et comprenant quatre tranches: Vivre en santé, Vivre en groupe (I), Vivre en groupe (II) et Vivre les valeurs.

La première partie est assurée en partie par un professeur d'éducation physique et en partie sous forme de conférences s'adressant à tout le monde dans le cadre des journées dites d'activités. Ces journées comportent du reste d'autres éléments formateurs, soit un forum réunissant direction, professeurs et étudiants où chacun peut y aller de ses questions ou suggestions et une dégustation propre à faciliter les communications informelles. Les deux tranches suivantes reviennent à un professeur de psychologie, un professeur de philosophie figurant dans le tableau à titre de spécialiste des valeurs.

EN ONTARIO

Dans les provinces de langue anglaise, notre programme de formation personnelle et sociale a pour pendant la "value education". Le dimanche 24 octobre, "Second regard" présentait un reportage sur le "cours des valeurs" offert dans plusieurs écoles secondaires francophones de l'Ontario en lieu et place du cours de religion, au choix des élèves.

La découverte de soi semble tenir une grande place dans le programme, ce qui pourrait laisser croire qu'il fait appel uniquement aux professeurs de psychologie. En réalité, et moyennant une préparation particulière, des enseignants de cinq ou six disciplines y participent, y compris la philosophie.

Il y a une continuité évidente entre le cours de formation personnelle et sociale et la philosophie telle qu'elle s'enseigne au collégial, là où elle touche les valeurs. La philosophie éclaire et confirme par une réflexion radicale l'accès à l'autonomie morale. De même et parallèlement, la théorie de la connaissance vient achever la conquête de l'autonomie intellectuelle. La présence du professeur de philosophie au secondaire est particulièrement justifiée en tant qu'il est spécialiste de la sagesse pratique, les valeurs ayant toujours été considérées, abstraction faite des religions, comme un objet spécifique de la réflexion philosophique. La théorie de la connaissance, elle, doit attendre l'acquisition des sciences de la nature et des autres savoirs. Faisant allusion à l'oiseau de Minerve,

Lacroix définissait le philosophe comme quelqu'un qui se lève tard. Il n'y pas d'inconvénient à ce que celui-ci se lève un peu plus tôt pour initier les jeunes à l'art de vivre, quitte à renoncer à la technicité qu'il pourrait se permettre au niveau collégial.

Jean-Maurice Lamy,
Professeur de philosophie à
l'Institut de Tourisme et
d'Hôtellerie du Québec.

SEPT DECLARATIONS META-PHILOSOPHIQUES (A propos de l'élaboration d'un nouveau plan-cadre local/provincial en philosophie)

1. Il faut repenser la position de la philosophie par rapport à sa formation, formation ex-centrique aux différentes pratiques culturelles du savoir, et par rapport à la spécificité de ses productions et de ses effets dans l'institution scolaire-académique mais sans que cette spécificité signifie un retour en arrière sur ce qu'a été la philosophie dans son histoire et dans son institutionnalisation. Autrement dit, nous pouvons renforcer positivement la spécificité philosophique (contre-exemples: il ne s'agit pas aujourd'hui de sauver sa peau en rationalisant un clin d'oeil à la modernité post-industrielle ou en justifiant l'inventaire fourre-tout de ce qui est actuellement véhiculé dans les cours de philosophie) sans en subir le fantasme outre-mesure et tout en transformant son rapport à la culture.

2. L'élaboration d'un nouveau plan-cadre local/provincial en philosophie peut difficilement viser l'établissement d'une contrainte absolue sur les contenus de cours: impliquant donc des finalités gestionnaires et des mécanismes de contrôle que les enseignants se donneraient à la limite à eux-mêmes dans l'espoir de consolider leur position sociale. Si le problème est un problème d'organisation tactique (c'est-à-dire assurer la viabilité et la crédibilité de l'enseignement de la philosophie), il nécessite également tout un travail théorique sur le sens même du discours philosophique. Que décidons-nous maintenant qu'il soit dit de la philosophie? Dans sa valeur documentaire, le plan-cadre nous offre ainsi la possibilité d'exposer d'une part, le rapport politique de l'enseignement de la philosophie au système de l'éducation et d'autre part, l'intelligibilité rigoureuse que les enseignants peuvent avoir de leur travail et de leur discours. Une telle élaboration n'est pas étrangère au contexte socio-historique du Québec (ce que j'ai appelé ailleurs tierce-culture et tierce-raison) ni étrangère aux débats de la philosophie contemporaine.

3. Quant à l'état connu du plan-cadre (cf. programme de la DIGEC ou les récents envois du Ministère de l'Éducation - régime libéral), un consensus minimal devrait se faire sur les deux points suivants. 1) Il faut délaisser l'idéologie de la progression morale (connaissance-nature/homme-condition humaine/société-conduite humaine), soit pour y substituer un processus qui ne soit pas lié à une théorie implicite des facultés humaines (percevoir, penser/savoir, agir) mais bien liée à une séquence d'objectifs pédagogiques, soit pour se concentrer sur la relative autonomie de chaque bloc-travail (impliquant la sélection de certaines catégories fondamentales) représenté par chacun des cours de philosophie. 2) Il faut imaginer un plan-cadre en prévoyant une sorte de théorie des options philosophiques qui aurait comme effet à la fois d'assumer ces options (car elles sont spé-

cifiques à l'histoire des idées philosophiques) et de les expliquer à partir d'une typologie culturelle des sociétés dans l'histoire. Cette démarche théorique et méthodologique permettrait de dépasser, par delà la structure de leur écart, les conflits internes ressentis par le corps enseignant.

4. Si l'on cherche d'une manière dure ce qui appartient en propre à la philosophie - quitte après coup à radoucir mais sans vouloir négocier à tout prix contre les arguments usuels d'utilité/inutilité détenus par les étudiants déjà en concentrations, les professeurs de sciences humaines/sciences exactes et les administrateurs toujours sceptiques, nous aboutissons au moins à trois réalités. Trois axes de la spécificité philosophique que tous les enseignants de philosophie peuvent reconnaître quelles que soient leurs options ou leurs combats institués. I: l'axe historique, c'est-à-dire la reconnaissance que l'histoire des idées est capitale dans la compréhension de la formation des diverses pratiques culturelles du savoir et dans toute appréciation portant sur le processus temporel et social par lequel s'est constituée la culture contemporaine. Dans la mesure où la philosophie a été et est encore plus que jamais le réservoir idéologique de ce processus, il y a donc ici tout un corpus de signatures à explorer, traduire et régénérer d'une façon qui soit pédagogiquement passionnante. II: l'axe lexical-catégorial, c'est-à-dire la reconnaissance d'une part, que la philosophie (se) signifie un vocabulaire et un lexique rigoureux, des instruments de travail constitués (par ailleurs critiquables), un rythme de production livresque, enfin un ensemble de concepts et de catégories qui paradoxalement ne sont pas absents des débats théoriques actuels et d'autre part, que dans le traitement réflexif de ses matériaux la philosophie sélectionne des phénomènes (sociaux), des représentations (issues de savoirs) et des valeurs (éthiciantes) pour les analyser et les articuler/désarticuler à partir d'un ensemble de catégories qu'elle doit pouvoir fonder. Autrement dit, la philosophie, de par les modalités de son fonctionnement et sa jouissance d'une métaréflexivité infinie, s'intéresse à tous les lexiques et à toutes les catégories du savoir, issus de tous les types de productions (scientifiques, littéraires, artistiques, journalistiques...). III: l'axe de l'impact pédagogique, c'est-à-dire la reconnaissance que les effets de la philosophie dans l'institution scolaire-académique post-industrielle appartiennent en propre à la spécificité philosophique (traduisons ces effets-buts selon les diverses options humaniste-marxisante-analytique: distanciation, appropriation, engagement, prise de conscience, autonomie, conscience critique, négativité, désaliénation, subversion culturelle, objectivation conceptuelle, argumentation, self-défense intellectuel - ce qui rend l'enseignement de la philosophie au CEGEP précisément monstrueux-amoureux, monstruosité figurée sur un fonds éthique?) et que le seul souci de l'enseignant en philosophie dans son interaction (affectée et affectante) avec les étudiants est de permettre aux usagers de transformer par eux-mêmes leur propre rapport à la culture ambiante.

5. Le problème réel qui se pose dans l'élaboration d'un nouveau plan-cadre local/provincial en philosophie est celui-ci; comment aménager des contenus explicites dans un éventail de n cours, dans une thématique qui laisse aussi apparaître les trois axes décrits et qui amène avec elle son propre encadrement théorique? Remarque. Quels que soient les styles de mise en scène, les variantes extrêmes de cette thématique à venir sont liées au réseau interne de ces axes. 1) l'axe I et l'axe II doivent utiliser au maximum les interactions de l'axe III. 2) l'axe III peut se développer sans les éléments de l'axe I mais doit avoir alors comme objectif minimal l'accès à l'axe II. Du document à la pratique réelle du cours de philosophie, les trois axes de la spécificité philosophique entretiendront un rapport politique au système de l'éducation dans la mesure où processus historique, travail discursif des catégories et interactions pédagogiques apparaîtront dans un lieu matériel pour s'exposer de l'intérieur et apparaîtront également dans une sorte de temps mort pouvant sans cesse occasionner des possibilités autres que celles déjà décidées-favorisées par la société.

6. Il est regrettable que la situation de l'enseignement de la philosophie au collégial, hormis quelques rapports de comité tactiques, intéresse si peu les enseignants à l'Université. Conservatisme (carrièreisme) professionnel, désinvestissement par rapport aux conditions réelles de la productivité philosophique québécoise, maintien d'un statut social auto-suffisant? Ces "raisons" plausibles font en sorte que la conversation et le consensus quotidien ne dépassent pas les jugements primaires sur la clientèle issue du collégial ou encore les velléités orgueilleuses de quelques prérequis. Et ce, sur la trame du conflit enseignement universitaire / enseignement collégial qui ne s'est pas encore résorbé depuis la création des Cégeps. Mon point de départ est celui-ci: l'enseignement collégial de la philosophie est une expérience philosophique en soi dont l'intérêt vital et fondamental (à proximité d'une sorte d'adolescence retrouvée) est d'obliger à repenser sa propre pratique et à redéfinir les responsabilités des enseignants à l'Université.

7. Ce qui est en jeu actuellement, c'est une vision souple de la compétence philosophique. Ajoutons: compétence éprouvée sur les trois axes, en dehors de tout complexe de marginalité ou d'insécurité. La philosophie doit occuper et assumer témérairement son lieu - elle doit retrouver la compétence de ses propres effets et la passion de son savoir-faire. Par ailleurs, au niveau de la justification de la philosophie au CEGEP, l'argument "bonne conscience" de la formation générale doit passer au second plan; à moins de la définir (contre ses origines humanistes et contre sa rentabilité morale dans le système de l'éducation - ce que l'on attend encore de la philosophie) comme lieu critique d'informations transformant par une série de ruptures le sens même de l'intégration culturelle. A cette condition seulement, nous pourrions travailler offensivement; la compétence philosophique ainsi comprise sera directement liée par conséquent à cette formation générale ainsi définie.

Robert Hébert
Collège de Maisonneuve

UN COLLECTIF SUR LE SYNDICALISME UNIVERSITAIRE AU QUEBEC.

Ceux qui de temps à autre lisent les journaux se seront peut-être rendu compte que le monde universitaire québécois a été quelque peu perturbé au cours de la session d'Automne 1977. L'Université habituellement reconnue comme la plus "Traditionnelle" et l'Université habituellement reconnue comme la plus "Révolutionnaire" (sic) ont connu à peu près en même temps les deux plus longues grèves universitaires de l'histoire de l'Amérique du Nord¹. L'occasion sans doute était rêvée pour tenter à nouveau² de faire le point sur ce phénomène tout à fait récent que constitue la présence du syndicalisme dans nos respectables maisons de haut savoir. C'est à cette tâche qu'est consacré le récent collectif publié chez HMH sous la direction d'André Vidricaire (professeur de philosophie à l'UQAM): Le Syndicalisme universitaire et l'Etat³, sur lequel je voudrais ici attirer l'attention.

Issu des conflits de Laval et de l'UQAM, l'ouvrage se présente d'emblée comme une oeuvre de circonstances: "une intervention rapide et une contribution partielle et partielle..." (A. Vidricaire, Introduction, p.6), dans laquelle "l'analyse objective voisine avec les revendications" (id).

Deux questions surtout retiennent l'attention des collaborateurs: celle d'abord des "enjeux du syndicalisme dans les Universités" (Première partie, p. 17-80); celle ensuite de la planification du développement universitaire par diverses instances gouvernementales ou paragouvernementales (Deuxième partie, p. 81-150). Une troisième partie, plus courte, réunit trois interventions relatives au cas particuliers de l'UQAM (p. 151-173). Et finalement trois annexes reproduisent respectivement le texte de la loi instituant le Conseil Supérieur de l'Education (1964, amendé en 1969), celui de la loi instituant le Conseil des Universités (1968), et le fameux document "secret" des mandats de la conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec (1974-75), dont la divulgation a joué dans les conflits de Laval et de l'UQAM le rôle que l'on sait. Le tout se termine sur une courte bibliographie.

La première partie comporte des textes de: Guy Bouchard ("Le sens du conflit à l'Université Laval"), Marcel Fournier ("Structures universitaires et pratiques syndicales à l'Université de Montréal"), Jean-Marcel Léard ("Le syndicalisme universitaire à Sherbrooke"), Thierry Hentsch

¹ Les records mondiaux sont encore détenus par des institutions médiévales. Cf. la grande grève de l'Université de Paris qui dura de 1229 à 1231!

² Je dis "à nouveau" en pensant d'une part au rapport Desgagné-Miller réalisé pour le compte du Conseil des Universités en 1975 (L'Université et la syndicalisation de ses professeurs), et d'autre part au dossier préparé en 1976 par le Syndicat des Professeurs de l'UQAM. (Syndicalisme et pouvoir à l'Université, Montréal, Librairie Progressiste).

³ Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 208 p.

("Les enjeux du syndicalisme à l'Université du Québec à Montréal"), Philippe Barbaud ("Des relations de travail à l'Université"), Mikhael Elbaz et Claude Bariteau (" Pour une concertation syndicale en milieu universitaire"). Brian Barton (" Positions syndicales sur l'enseignement, la recherche et les fonctions de l'Université")' ainsi que le texte d'appui aux professeurs de Laval et de l'UQAM signé par "25 personnalités québécoises". Le fait que ne soient pas examinées les situations syndicales des autres constituantes de l'UQ et des universités anglophones est expliqué laconiquement de la façon suivante: "Seul le temps manquait" (A. Vidricaire, introduction, p.6, note 3).

La deuxième partie (sur la planification) est constituée par des articles de: Michel Peiletier ("Le contrôle des universités québécoises: objectifs, stratégie, escarmouches"), Jacques Bourgault ("La planification et les planifications du développement du secteur universitaire"). Mario Dumais ("Les mandats secrets de la CREPUQ et l'avenir des universités"), Jean-Paul Brodeur ("Remarques sur le document de la CREPUQ"). Georges Leroux ("Universités et grandes Écoles"), Roland Brunet ("Education permanente: soyons d'abord d'honnêtes éducateurs adultes"); ainsi que par un texte collectif signé par six professeurs d'Arts Plastiques ou d'Histoire de l'Art de l'UQAM ("Les Arts à l'Université").

La troisième partie ("Un cas : l'UQAM") réunit les contributions de: Jean-Marc Piote ("Demain ne sera plus jamais pareil"), René Laperrière ("Les droits de gérance à l'UQAM: la fin des illusions?") et André Vidricaire ("l'UQAM et son image publique").

Réalisé avec l'appui du Syndicat des professeurs de l'UQAM¹, le recueil adopte, il va sans dire, la perspective syndicale. La plupart des contributions opèrent ce que j'appellerais (mais de façon non péjorative) une "rationalisation" des revendications syndicales, en essayant de montrer ou de suggérer qu'elles tendent à favoriser la réalisation de valeurs sociales et académiques généralement admises: la qualité de l'enseignement, la démocratie, la liberté d'expression, la participation, l'équité, l'activité critique etc...

Continuellement, à travers les différents textes, revient avec insistance (et même avec beaucoup d'insistance!) l'idée que les confrontations entre administrations et syndicats universitaires traduisent l'opposition de deux conceptions de l'Université. La première, attribuée aux parties patronales, et particulièrement présente dans les mandats de la CREPUQ et dans la célèbre "Réforme Després", s'inspire du "modèle industriel"; ses valeurs suprêmes sont la planification centralisatrice et la rentabilisation de l'éducation. Le mode de fonctionnement qu'elle privilégie est "bureaucratique" et "gestionnaire". Selon cette optique, le syndicalisme universitaire devrait être limité à la défense des intérêts des professeurs en tant qu'employés et ne devrait pas être autorisé à s'ingérer dans les

¹ Et grâce à une subvention du Conseil des Arts.

affaires proprement académiques.

La seconde, défendue par les syndicats (et par les collaborateurs du recueil), s'inspire au contraire d'un "modèle participationniste". Elle voudrait favoriser la collégialité et la décentralisation, combattre la hiérarchisation bureaucratique et la soumission de l'institution aux impératifs économiques du marché capitaliste. Elle voit le syndicalisme comme le mode d'expression privilégié du corps professoral en tant que tel, c'est-à-dire en tant que regroupant des professeurs, et elle considère par conséquent que les syndicats doivent d'emblée se mêler de tous les aspects de la vie académique.

Aux tables de négociations, cette opposition "théorique" prend la forme canonique suivante: les parties patronales défendent leur "droit de gérance", et les parties syndicales leur "droit de participation".

Soulignons cependant deux réserves adressées à cette "dualisation", l'une par Jean-Paul Brodeur, l'autre par Jean-Marc Piotte. Brodeur, qui se méfie systématiquement des "interprétations ritualisées" (et celle-ci est certainement en voie d'en devenir une) suggère qu'il s'agit moins "d'un heurt entre deux conceptions" que de la volonté de chaque partie "de ne pas reconnaître aux requêtes de la partie adverse le statut de ce qui mériterait d'être appelé une conception de l'Université" (p. 120).

Piotte, pour sa part, va plus loin encore en posant qu'il n'y a pas en fait deux conceptions de l'Université, mais une seule: la conception technocratique soutenue par les Administrations. Il reconnaît certes que les syndicats ne la partagent pas, mais il doute qu'ils soient parvenus à lui en opposer une autre, aussi cohésive: "même là où les professeurs sont les plus avancés socialement et syndicalement (...), il ne se dégage aucun projet d'Université que nous pourrions opposer à l'Université technocratique" (p. 157). De sorte que, selon lui, la stratégie syndicale est pour l'instant purement défensive. A mon sens, le recours constant des partisans de la position syndicale aux termes vagues de "liberté", "participation", "équité" etc... tend à donner raison à Piotte sur ce point. La chose sans doute s'explique par les divisions idéologiques des corps professoraux, mais plus profondément encore par le caractère contradictoire de leurs intérêts de groupe.

Quoi qu'il en soit, les auteurs du recueil n'ont pas voulu limiter leurs analyses à l'explication des conceptions en présence, et j'aurais bien mal rendu compte de l'ouvrage si j'avais donné cette impression. Ils entendent en particulier rattacher le phénomène de la syndicalisation à ce qui semble en être la contrepartie politique: la planification. Faisant apparaître assez clairement la présence aux divers palliers d'autorité administrative d'un souci profond, pour ne pas dire d'une véritable obsession, du "plan" et de la "rationalisation", ils montrent bien du même coup que ce qui est le moins planifié, c'est apparemment la planification elle-même, partagée entre le Ministère de l'Éducation, le Conseil des

Universités, la CREPUQ, les nombreuses instances internes à chaque université et même le gouvernement fédéral. A cet égard, l'Introduction de Vidricaire et les textes de Michel Pelletier (repris d'un article de 1972) et de Jacques Bourgault sont tout spécialement instructifs (de même bien sûr que les documents publiés en annexe).

Le tout débouche évidemment, et tout naturellement, sur l'idée que les batailles syndicales ne sont pas, malgré les apparences et malgré la conviction des fractions les plus conservatrices des corps professoraux, essentiellement locales. Sauf parmi ceux qui ont vécu de l'intérieur les récents conflits, trop de professeurs conservent encore l'illusion que leur véritable interlocuteur dans la négociation d'une convention collective est leur patron local. D'où l'appel maintes fois répété et rarement entendu à la concertation syndicale.

Malgré la rapidité avec laquelle le livre fut conçu et réalisé, et malgré un recours un peu trop fréquent à un langage évaluatif éculé et exsangue (liberté, fraternité, égalité, et tout le bazar), il n'en reste pas moins que nous avons affaire ici à une importante contribution à un sujet "hot". Regrettons seulement que la question du rapport entre les syndicats universitaires et le monde syndical en général (en particulier avec les autres syndicats d'enseignants, et notamment ceux des Cégeps) ait été presque complètement éludée. Si la présence de la CREPUQ, du siège social de l'UQ, du Ministère de l'Éducation et des autres instances patronales est envahissante dans ces pages, celle des centrales syndicales est - pour le moins - beaucoup plus discrète.

Claude Panaccio
UQTR

LA PHILOSOPHIE D'APRES EDUCATION-QUEBEC

Une protestation d'un groupe d'étudiants
de l'Université de Montréal.

N.D.L.R.: Les textes qui suivent, préparés par un groupe d'étudiants en philosophie de l'Université de Montréal, font suite à un article intitulé "Enseigner la Philosophie", paru dans la revue Education-Québec, vol. 7, no 1, nov. 1976) sous la signature de Michel Brindamour. L'ensemble comporte:

- 1) Une lettre de présentation
- 2) Un texte intitulé : "Critiquer la philosophie?"
- 3) Un texte intitulé : "Qu'en est-il de la logique et de la philosophie des sciences?"

Le tout est signé par les personnes suivantes :

Lucie Hervieux

Michel Germain

Caroline Guillem

Etienne Paquette

Bernard Guénette

Yvette Grenier-Lépinay

Louis Bélanger

Denise Mainville



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Département de Philosophie

Montréal, le 20 décembre 1976

Monsieur Jean-Claude Sauvé
Directeur du service
Service général des communications
Ministère de l'Éducation
1035, rue de la Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

Monsieur le Directeur,

L'objet premier d'un organe d'information payé par les fonds publics et diffusé par le Ministère de l'Éducation, se doit de donner une information tout à fait potable et qui aurait fait l'objet de quelque habileté en la matière (Michel Brindamour???) En tant qu'étudiants de philosophie à l'Université de Montréal, une des institutions oubliées, au même titre que l'Université du Québec à Montréal, Chicoutimi, l'Université McGill, dans l'article "Enseigner la Philosophie" de la revue Education Québec, vol. 7, no 1, novembre 1976, nous avons cru qu'il était impératif de répondre à la provocation, peut-être voulue..., de cet article. Nous sommes très surpris d'y voir vos positions très extrémistes, (décrites plus loin), sans fondement et caractérisées de pré-supposés à des conflits particuliers que vous avez le malheur de généraliser. De quel droit l'information serait-elle filtrée par une ligne directrice d'un mouvement jovialiste? Serait-ce que vous croyez en la lumière de Moreau pour nous le proposer comme modèle, comme pauvre gars (boycotté) "systématiquement ignoré par des responsables des programmes de philosophie universitaires et collégiaux"?

Vous trouverez ci-joint deux textes: le premier dénonçant l'idéologie de votre texte, le second clarifiant quelques obscurités sur la logique et la philosophie des sciences.

*Lucie Hébert
Caroline Guillemin
Bernard Guenette
Louis Bélanger*

*Michèle Beaudin
Étienne Pagnette
Spette, Guenette, Hébert
Louis Hébert*

Case postale 6128, Succursale "A"
Montréal, P.Q., H3C 3J7

CRITIQUER LA PHILOSOPHIE?

Monsieur Brindamour,

Définir la philosophie en citant d'obscures lamentations d'un dépliant, c'est exiger beaucoup de peu de mots. Mais définir divers domaines scientifiques (hommes de sciences, sociologues et anthropologues) et la philosophie comme des "donneurs de réponses", c'est vous enfoncer dans un borbier d'où il nous sera difficile de vous sortir.

Vous nous dites que "le dynamisme et l'effervescence en éducation au cours de la révolution tranquille ont très peu touché la philosophie". Nous supposons que par "toucher la philosophie", vous voulez dire toucher son enseignement, car c'est bien un texte sur l'enseignement de la philosophie que vous nous présentez.

Nous voulons bien, Monsieur Brindamour, que la philosophie ne soit pas touchée par la révolution tranquille, mais nous nous expliquons mal pourquoi vous nous démontrez, par la suite, presque le contraire de cette affirmation. Mais voyons donc votre démarche.

"Que l'on parle au Québec de littérature ou de tout autre chose, ou de philosophie il faut nécessairement parler de l'église, omniprésente..." et vous ajoutez que "jusqu'à tout récemment au Québec, la philosophie et la théologie voulaient dire la même chose. L'une protégeait l'autre, qui se soumettait".

Ce "tout récemment" vous l'expliquez, après avoir solidifié vos affirmations précédentes, en déclarant que :

"Mil neuf cent soixante, chiffre magique, le grand dégel, la révolution tranquille, le Rapport Parent" et que :

"L'Eglise, la grande victime, peut-être l'unique victime de ce dégel".

De cette démarche vous concluez :

"Les départements de philosophie, les bastions contre toute infiltration hérétique disait-on, n'ont pu résister. Sans mourir brutalement sous les coups, l'enseignement thomiste disparaît peu à peu faute de combattants".

Si, "la vérité catholique s'est longtemps identifiée au Québec avec la vérité tout court", la philosophie thomiste faisait de même avec la philosophie.

Votre "très peu touché la philosophie" nous semble fort mal placé, étant donné, à la lumière de vos explications, que ce change-

ment touchait tellement profondément l'enseignement de la philosophie, qu'un changement brusque n'aurait laissé qu'un vide sur lequel il aurait pu être difficile de reconstruire un système d'enseignement adéquat aux nouvelles perspectives qu'offrait le balayage des années soixante¹. Mais il s'agit ici d'enseignement de philosophies, pas de celles-ci. Comment jugez-vous ce changement pédagogique monsieur Brindamour?

Vous ne semblez pas apprécier ce pluralisme de doctrines et d'auteurs "Mais depuis deux ans les critiques sont moins timides. On reproche au système de la cafétaria philosophique d'être aussi néfaste..."

Ces "on" dont vous parlez, ils ont réussi en moins d'une décennie, à identifier, coder et juger un système d'enseignement qui n'est même pas encore complètement réformé.

Ces messieurs ont un sens de la déduction et de l'extrapolation qui tient du divin.

Mais avant d'entrer dans le vif de votre critique, claire manipulation de déclarations extrémistes et utopiques, voyons comment vous nous amenez à considérer cette critique comme pertinente et à propos.

Vous prétendez "qu'il faut réorienter les programmes afin d'habituer l'étudiant à la démarche critique et à la rigueur intellectuelle" et c'est dans la science, semble-t-il, que vous croyez que cette rigueur est puisée.

"La philosophie qui jusqu'ici se distinguait du monde rigoureux et rationnel de la science, pour ne pas dire qu'elle s'y opposait, semble aujourd'hui se diriger dans le sillon sécurisant de la preuve".

La philosophie a une histoire et ses propres critères de validité. Que ce soit pour Aristote ou pour un philosophe contemporain, l'élaboration de sa philosophie se doit de respecter toute connaissance accumulée dans d'autres sphères du savoir². C'est le fait d'une philosophie que de s'être retranchée derrière ses lignes dans une quasi-herméticité pédagogique.

Voyons maintenant votre critique et les sens restreints qu'elle

¹ Cette critique se fonde sur les arguments que vous proposez aux paragraphes 9, 10 et 11 de votre texte.

² Nous vous renvoyons à votre citation d'André Vidricaire.

forge pour la philosophie.

D'un côté vous montrez une orientation scientifique de la philosophie :

"Pour moi, le thomisme n'a jamais été de la philosophie, mais de la théologie²".

Vous réintroduisez votre concept naïf de philosophie en ajoutant que "à son avis, les questions sur le Bien, le Mal, l'Amour peuvent prêter à confusion".

A ces affirmations, vous opposez un parti-pris encore plus flagrant en citant Monsieur Alexis Klimov³ qui soutient que:

"La philosophie scientifique est celle de penseurs dépourvus du don et de la création philosophique. Elle sert de véhicule à ce préjugé qui dit que la connaissance est rationnelle".

Vous nous présentez, complètement amalgamées, des notions telles que épistémologie, applications de critères scientifiques en philosophie, philosophie des sciences et votre obscure philosophie scientifique.

Il faut être inconscient ou bien fumiste pour considérer que c'est là le point central d'un conflit ou d'un malaise dans l'enseignement québécois et surtout de considérer ces deux points de vues comme représentatifs des deux factions qui s'opposent dans ce combat. Vous faites ressortir une naïve dichotomie opposant une philosophie scientifique où "les objets traditionnels de la philosophie, le Bien, le Mal, la Beauté, la Mort, Dieu sont remplacés par d'autres objets comme le langage, la culture, les sciences, la politique", et une purée métaphysique que vous vous empressez de définir.

Mais d'abord une question, monsieur Brindamour. De quoi croyez-vous, parlait Aristote dans ses Organons, sinon du langage. De même la politique et la culture ne sont-ils pas des sujets abordés dans la république de Platon?

¹ M. Claude Savary, directeur du département de philosophie à l'UQTR.

² Professeur à l'UQTR.

Revenons à notre Philosophie avec un grand P.

"La philosophie... est une vision de l'homme et du monde" dites-vous et vous précisez en citant Bacon qui nous révèle que:

"Un peu de philosophie incline les esprits vers l'athéisme, mais la profondeur philosophique les ramène à la religion".

Vous concluez subtilement qu'il y a eu méprise. Ce n'est pas la philosophie qu'il fallait changer, mais bien l'aspect religieux qui s'y associait.

Monsieur, la philosophie ne s'est jamais réduite à ce que vous en saisissez et vous n'êtes, croyons-nous, que la victime du cadre dans lequel la philosophie a été trop longtemps restreinte.

La décennie "tranquille", ce n'est pas la substance philosophique qu'elle a changée. Elle a simplement validé d'autres philosophies sans la permission scolastique ou autre. Et parmi ces activités philosophiques, certaines touchent ou sont touchées par le discours scientifique.

Ce que vous prônez, c'est un retour éhonté à un obscurantisme hermétique dans une structure religieuse différente. C'est résoudre la philosophie à une seule option qui elle-même est déjà loin de la réalité quotidienne universitaire contemporaine.

Monsieur, nous ne sommes plus les brebis égarées de la théologie ou de toute autre approche religieuse.

20 décembre 1976.

QU'EN EST-IL DE LA LOGIQUE ET DE LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES?

Il ne suffit pas de lire en chassé-croisé la table des matières d'un ouvrage de logique pour être habilité à en définir le contenu et l'orientation. Le méli-mélo de la logique algébrique, logique des symboles (sic), logique des équivalences (sic) et logique d'inspiration mathématique ne peut être que le fruit d'un bafouillage ignare. La logique (formelle) est la syntaxe et la sémantique formelles du discours ordinaire et, par extension, du discours mathématique. La logique des connecteurs et la logique des quantificateurs du 1er ordre débouchent sur une théorie des nombres et une théorie des ensembles formalisées qui constituent le noyau de la logique mathématique - il existe là-dessus deux ouvrages (québécois) d'un professeur de philosophie à l'Université de Montréal, Yvon Gauthier, Méthodes et concepts de la logique formelle et Fondements des mathématiques (P.U.M., 1976).

Il nous semble assez significatif que ce soit les dénonciateurs des pratiques nouvelles en philosophie qui donnent le plus volontiers dans les généralisations abusives et les jugements hâtifs: on dénonce la philosophie scientifique (sic) dont la médiocrité se cache sous le couvert de la riqueur scientifique, mais de quelle riqueur se réclame-t-on et quel est le savoir qui garantit une telle superbe? Les appels du coeur, le rappel nostalgique d'une philosophie "religieuse" ne suffisent pas à alimenter nos appétits philosophiques. Celui qui parle au nom de la philosophie ne risque pas beaucoup de se tromper: l'écho de sa propre voix lui tient lieu de tout savoir. Les grandes interrogations, les questions fondamentales de la philosophie, pour ne pas être superflues ou superficielles, ne couvrent pas tout le champ du discours philosophique. Les thèmes de la métaphysique traditionnelle peuvent s'estomper pour laisser émerger de nouveaux objets de l'analyse critique et de la réflexion philosophique, que ce soit les mathématiques, les sciences physiques, les pratiques sociales ou les pratiques artistiques. Ceux qui s'émeuvent de cette mouvance de l'attention philosophique qui se porte sur des objets mieux circonscrits et mieux définis souffrent peut-être du vague à l'âme, que l'on associe facilement à l'esprit métaphysique et à l'inspiration mystique. Les imprécateurs qui évoquent la mort de la philosophie dans un doux délire n'ont peut-être plus d'auditeurs: leurs soliloques n'inquiètent plus et leurs discours trahissent souvent l'ignorance et la méfiance. La métaphysique n'a pas besoin d'assassins ou de déconstructeurs, elle peut bien mourir toute seule. En ce qui touche la philosophie des sciences ou l'épistémologie, il existe suffisamment de modèles récents et anciens et des pratiques assez diversifiées pour ne pas avoir à en exagérer la portée: l'analyse critique des discours scientifiques qui s'aide souvent de concepts philosophiques éprouvés par la tradition occupe une place importante dans l'éventail des intérêts philosophiques. Il n'est

pas difficile de comprendre qu'une étude sérieuse des savoirs contemporains exige autre chose que les dons gratuits de création philosophique: un apprentissage et une pratique de la vérification dont une certaine philosophie traditionnelle pouvait facilement se passer, habituée qu'elle était à l'habitation tranquille dans le pays de la vérité.

Si la logique et la philosophie des sciences commencent à déranger des habitudes, à modifier des perspectives, à décaler des horizons, la philosophie ne peut que s'en mieux porter, malgré les lamentations des laissés-pour-compte du devenir philosophique.

Adresser toute correspondance relative au Bulletin à :

Claude Panaccio
Bulletin de la S.P.Q.
a/s Département de Philosophie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec.

1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025